



UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - FAX (41.22) 919 41 60 - E-MAIL postbox@mail.ipu.org
TELEGRAPHIC ADDRESS : INTERPARLEMENT GENEVE

SEGMENT DE HAUT NIVEAU DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL 9 juillet 2009

Allocution de M. James Jennings, Chef de cabinet de l'Union interparlementaire

M. le Président,
Messieurs les Ministres,
Vos Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Je concentrerai mes observations sur les questions liées à la santé publique, en particulier sur le VIH et le sida, et la mortalité maternelle et infantile. Auparavant, toutefois, permettez-moi d'évoquer la crise économique mondiale. Comme l'ont dit un grand nombre d'orateurs, des années d'avancées en matière de développement sont menacées par les bouleversements actuels, notamment en raison de la probabilité croissante d'une chute des investissements dans le domaine de la santé publique.

Pour l'UIP, cette situation pose problème. Il est difficile de faire de la démocratie une priorité lorsqu'on est malade et mal nourri. La survie au quotidien est une préoccupation suffisante. Et, sans le soutien du public, la démocratie sera de plus en plus fragile.

La crise a des conséquences différentes sur les femmes et les hommes, et ce sont les femmes les plus durement touchées. La crise cimentera les inégalités, les exacerbera sans doute, enfonçant encore davantage les femmes dans la misère. En ce qui concerne le VIH, la crise fait augmenter la probabilité de comportements à risque. Pour les femmes enceintes, elle signifie une probabilité moindre d'accoucher dans de bonnes conditions. Pour l'UIP, ces questions ne sont pas simplement d'ordre social. Elles sont surtout d'ordre politique.

L'UIP lutte contre la discrimination, particulièrement lorsqu'elle est inscrite en toutes lettres dans la loi. Par exemple, lorsque les pratiques discriminatoires entravent l'accès des femmes à la santé en exigeant d'une femme mariée qu'elle obtienne le consentement de son époux pour se faire soigner, la législation doit être amendée ou abrogée.

Dans le domaine du VIH/sida, l'UIP incite les parlements à prendre davantage la tête des efforts visant à endiguer l'épidémie, ce qui signifie souvent adopter une position courageuse face à un électorat susceptible d'avoir des avis divergents sur la façon de lutter contre le virus. En tant que porte-parole de la société, les parlementaires doivent aussi prendre la défense des groupes qui sont les plus en butte aux préjugés, à la discrimination et à l'ignorance.

Il est sans conteste indispensable d'élargir l'accès aux antirétroviraux, mais il faut que les parlementaires se familiarisent davantage avec la production des produits pharmaceutiques et avec le régime multilatéral de la propriété intellectuelle. Une meilleure connaissance des

droits de propriété intellectuelle peut permettre de sauver des vies grâce à l'adoption d'une législation bien adaptée dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle l'UIP a organisé une série de séminaires parlementaires régionaux sur ce sujet.

L'UIP s'est penchée sur une autre question, à savoir le nombre alarmant d'assemblées législatives criminalisant la transmission du virus dans certaines conditions. Les parlementaires ont indiqué clairement que, avant de se précipiter pour adopter des lois, il leur fallait attentivement étudier la question de savoir si l'adoption de lois concernant spécifiquement le VIH ne pouvait pas stigmatiser encore davantage les personnes vivant avec le virus, dissuader ceux qui l'envisageaient de se soumettre à un test de dépistage et donner un sentiment trompeur de sécurité aux personnes qui ne sont pas porteuses du virus.

En ce qui concerne la mortalité maternelle et infantile, nous savons que 68 pays du monde sont le théâtre de quatre-vingt-dix pour cent de tous les décès de mères et d'enfants. Seuls 16 de ces pays ont des chances d'atteindre l'OMD 4 sur la survie de l'enfant. Les progrès se font attendre.

Les parlementaires savent aussi que les systèmes de santé sont depuis longtemps marginalisés dans les politiques nationales de développement. Il ne saurait y avoir de progrès sans examen approfondi des systèmes de santé nationaux, pour remédier aux carences et répondre aux besoins. Le financement doit augmenter de toute urgence. Les parlements tiennent les cordons de la bourse et peuvent faire davantage pour que l'argent aille là où il est nécessaire, en faisant appel à des outils tels que l'élaboration de budgets tenant compte des questions de genre.

En 2008, l'Union interparlementaire et la Conférence du Compte à rebours 2015 pour la survie de la mère, du nouveau-né et de l'enfant ont uni leurs forces pour intensifier les efforts entrepris par les parlements en faveur de la santé maternelle, néonatale et infantile dans les 68 pays prioritaires. Depuis lors, l'UIP continue à soutenir les parlements dans leur fonction de contrôle de l'action gouvernementale en organisant des ateliers et des séminaires de formation destinés aux parlementaires, en diffusant de l'information et en appuyant les initiatives nationales.

Il y a des signes encourageants. Le Parlement de Zambie a créé un groupe parlementaire sur l'enfance destiné à contrôler l'action entreprise par le gouvernement conformément aux engagements pris au titre des OMD 4 et 5. Les Parlements du Canada et de l'Italie ont tous deux récemment adopté des résolutions exprimant leur ferme volonté que soient atteints les OMD 4 et 5. Au Canada, tous les partis ont adopté ensemble une résolution renouvelant l'engagement du Canada à faire reculer la mortalité maternelle et infantile, tant sur son territoire qu'à l'étranger. En Italie, la résolution adoptée par le Sénat vise à accroître l'aide publique au développement offerte par le pays dans le domaine de la santé maternelle, néonatale et infantile.

En des temps de crise financière, ces engagements politiques envoient un signal fort du point de vue des priorités internationales et nationales. Il convient d'y prêter attention. Les parlements du monde ne resteront pas les bras croisés si les gouvernements bailleurs de fonds réduisent leur budget d'aide. Lors d'une conférence sur la crise organisée voici peu par l'UIP à Genève, les parlements ont appelé les gouvernements à se montrer à la hauteur des engagements pris à Monterrey et Gleneagles et, plus récemment, à Londres. Le meilleur soutien que les parlements puissent offrir à leur gouvernement est un contrôle sans faille.

La santé de l'économie mondiale, ont-ils ajouté, ne saurait se mesurer au degré de reprise du marché boursier. Aujourd'hui, certains ont cru déceler des signes discrets de reprise

financière et économique, mais la complaisance n'est pas de mise. Ne nous laissons pas induire en erreur par ces signes. Dans le monde entier, la société et les valeurs sur lesquelles elle repose exigent des réformes radicales. Tel est l'ordre du jour de l'UIP, et nous continuerons à inciter les parlements du monde entier à œuvrer en ce sens. Nous alimenterons le débat et la prise de conscience indispensables pour mobiliser le public et les politiques et d'instaurer ces changements de fond.

Contrairement à une croyance assez généralisée, la crise est réversible et elle nous offre une occasion d'aller de l'avant, de remédier aux maux de la société et de construire de nouveaux systèmes fondés sur l'inclusion, la transparence et la bonne gouvernance. En tant que dirigeants élus de leurs communautés respectives, les Membres de l'UIP ont l'intention de mettre leur rôle à profit pour entretenir la nécessaire mobilisation du public.

Je vous remercie de votre attention.